

Je ne vois vraiment pas pourquoi, monsieur l'Orateur, on peut s'opposer à un programme qui voudrait que rien ne soit négligé pour transformer nos propres matières premières au Canada lui-même. La Chambre de commerce du Canada a traité cette question dans sa déclaration de principe de 1956-1957. Qu'on me permette de donner lecture d'un passage de ce document:

La Chambre de commerce du Canada croit que des programmes de ce genre doivent reconnaître (1) que les Canadiens sont les premiers intéressés à la mise en valeur des ressources nationales du Canada,

(2) que plus ces ressources sont raffinées ou transformées dans notre pays, plus ce sera avantageux pour l'économie nationale.

Le rapport Gordon formule des recommandations en ce sens. Je ne donnerai pas de nouvelle lecture de l'alinéa qui figure à la page 48 du rapport, et dont a donné lecture le chef de l'opposition tout à l'heure. Je rappelle toutefois que ce vœu va jusqu'à proposer l'institution par le gouvernement d'un régime de licences d'exportation en vue de la réglementation de l'exportation de certaines matières premières d'origine canadienne, posant comme condition de délivrance de la licence la transformation au moins partielle de cette matière première dans notre pays lui-même. On voit par là quelle importance ce problème a actuellement au Canada. Il ne s'agit pas de regarder 50 ans en avant, ce qui n'empêche que le gouvernement ne s'intéresse pas le moins du monde à un programme de ce genre.

Nous croyons aussi qu'un programme national de mise en valeur doit avoir pour effet de redresser le grave déficit commercial. Vous savez que ce déficit, en 1956, atteignait des proportions étonnantes. L'ensemble d'un déficit commercial, à l'égard de tous les pays, atteignait \$848,800,000. Il n'avait jamais dépassé avant ce temps les \$361,100,000 atteint en 1955. En 1956, il était plus que le double de ce montant. Le déficit commercial défavorable, avec les États-Unis, était de plus de 100 millions par mois, atteignant au total \$1,290,100,000. Interrogé à ce sujet la semaine dernière le ministre du Commerce répondait, ainsi qu'en fait foi la page 1009 du hansard:

Le déficit général de la balance commerciale est tout entier attribuable au présent taux anormal des placements d'immobilisations.

C'était simplement un faux-fuyant. Il s'agissait tout simplement de dissimuler la véritable situation sous une déclaration tellement contraire aux faits qu'elle ne mérite même pas qu'on y réponde. L'an dernier, lorsqu'on reprochait au ministre ce déficit commercial défavorable avec les États-Unis, —et je renvoie ici à la page 6000 du hansard, —il répondait que nous obtenions pas mal de

matériel et d'outillage dont nous pourrions nous servir pour la transformation de nos matières premières, de façon que nous n'ayons plus à acheter de produits ouvrés des États-Unis. Il donnait l'impression que la situation serait bien meilleure cette année. Mais quelle est la réalité? La voici...

L'hon. M. Harris: La plus grande production que nous ayons jamais eue.

M. Green: Le plus gros déficit que nous ayons jamais enregistré dans nos échanges avec les États-Unis, un déficit infiniment plus considérable que celui de l'an dernier et qui sera probablement pire encore en 1957. Malgré cela, le présent Gouvernement ne semble pas le moins du monde faire quoi que ce soit à cet égard. Nous exportons nos matières premières et nos produits ouvrés, et nous continuons d'importer surtout des produits ouvrés. Il faudra que cela cesse éventuellement ou nous en viendrons à dépendre entièrement des États-Unis et nous serons à leur merci.

Nous, de notre côté, avons proposé pour y remédier une conférence commerciale du Commonwealth en songeant que nous pourrions répartir notre commerce davantage entre les membres du Commonwealth plutôt qu'en le concentrant presque entièrement sur le marché des États-Unis. Cela nous donnerait de meilleures possibilités de vendre nos produits alimentaires et, certainement, nos produits ouvrés.

Je crois aussi qu'il faudrait encourager davantage les industries de la fabrication au Canada. La Commission Gordon a approfondi cette question et je pense que c'est un des chapitres de son rapport que les membres du cabinet hésitent à lire. M. Gordon et ses collègues décrivent clairement ce qui se produit. Voici ce qu'ils ont écrit:

Nos industries manufacturières secondaires vendent la plupart de leurs produits sur le marché intérieur; en 1955, seulement 6 p. 100 en ont été exportés. Cela tient au tarif douanier et à la politique commerciale restrictive des pays étrangers.

C'est particulièrement le cas du tarif douanier des États-Unis qui, selon le rapport, est règle générale, beaucoup plus élevé pour les produits ouvrés que pour les matières premières ou les produits mi-ouvrés. Pourtant, au Canada, ces industries manufacturières secondaires subissent la plus vive concurrence de la part des États-Unis. Voilà une industrie qui emploie 20 p. 100 de la main-d'oeuvre civile au Canada. En 1955, ses employés étaient au nombre de 1,050,000. L'année dernière, elle a produit 22 p. 100 de notre rendement national net. Voici ce qu'on lit à la page 65 du rapport:

La croissance de l'industrie secondaire au Canada dépendra largement de l'importance du marché intérieur qui s'ouvrira à ses produits et de la part